

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

ACTIONS 23-24

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE
FÉCAMP CAUX LITTORAL AGGLO
CAMPAGNE DE CAUX
CAUX SEINE AGGLO
ROUMOIS SEINE
PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
HONFLEUR-BEUZEVILLE
CŒUR CÔTE FLEURIE
LISIEUX NORMANDIE

RETROUVEZ-NOUS SUR     ET NOTRE SITE INTERNET
ESTUAIREDELASEINE.FR

SOMMAIRE

3

**PÔLE
POSITION**

6

**PÔLE
PLUS**

8

**L'ANNÉE
EN ACTIONS**

10

**PÔLE DE
CROISSANCES**

16

**PÔLE
D'ATTRACTIONS**

22

**PÔLE DE
SOLIDARITÉS**

26

**PÔLE
D'ÉCHANGES**

30

**LE
FONCTIONNEMENT
DU PÔLE**

31

**FINANCES
ET BUDGET**



PÔLE POSITION

9 intercommunalités unies
pour le développement
et le rayonnement de
l'estuaire de la Seine

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE
FÉCAMP CAUX LITTORAL AGGLO
CAMPAGNE DE CAUX
CAUX SEINE AGGLO
ROUMOIS SEINE
PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
HONFLEUR-BEUZEVILLE
CŒUR CÔTE FLEURIE
LISIEUX NORMANDIE

**NOTRE OBJECTIF EST
D'ENGAGER ENSEMBLE
DES PROJETS CONCRETS,
UTILES À LA POPULATION
ET QUI DONNENT À VOIR
LA FORCE DE L'ESTUAIRE.**

ÉDOUARD PHILIPPE
PRÉSIDENT

AGIR COLLECTIF

Le Pôle métropolitain est un outil complémentaire à l'action locale, un collectif de travail destiné à porter des projets d'intérêt métropolitain.

Son action se porte sur quatre champs :

l'attractivité et le tourisme, le développement économique, les mobilités, le développement durable et la santé.



UN ESPACE DE DIALOGUE ET DE COOPÉRATION

Agir à la bonne échelle

- Mettre en cohérence l'action des intercommunalités et agir ensemble à l'échelle estuarienne.
- Coopérer sur les grands axes de développement : Vallée de la Seine, métropoles Normandes.

Partager les bonnes pratiques

- Fédérer et animer les réseaux d'acteurs du développement territorial.
- « Estuariser » les formules gagnantes.



UN OUTIL D'INFLUENCE ET D'EXPÉRIMENTATION

Se faire entendre

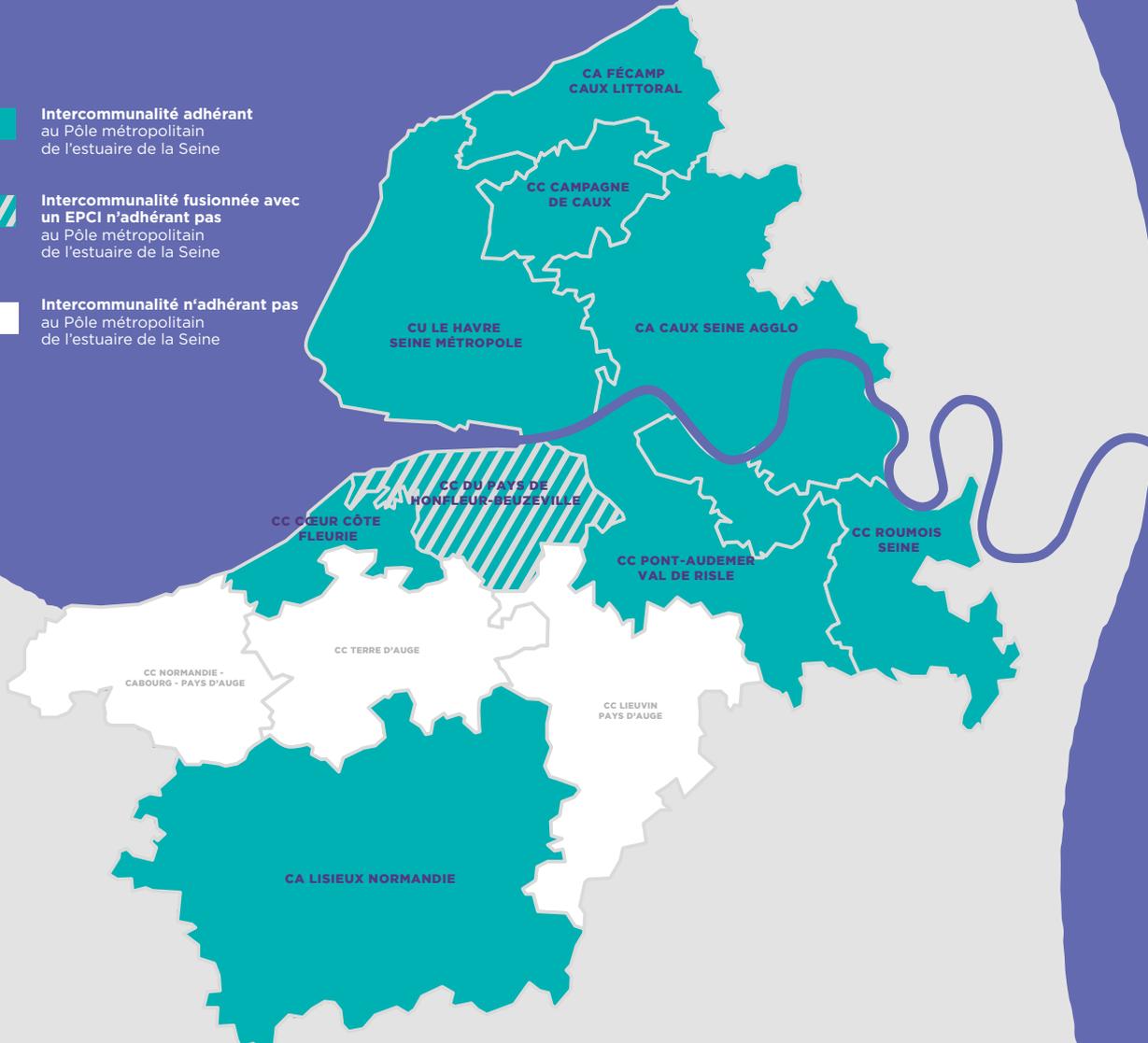
- Peser collectivement sur les sujets stratégiques majeurs qui impactent les territoires de l'estuaire.
- Défendre des intérêts métropolitains communs.

Faire connaître

- Promouvoir une image positive et dynamique de l'estuaire de la Seine.
- Faire connaître et faire rayonner l'estuaire au bénéfice de chaque territoire qui le compose.



-  Intercommunalité adhérant au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
-  Intercommunalité fusionnée avec un EPCI n'adhérant pas au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
-  Intercommunalité n'adhérant pas au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine



L'ESTUAIRE EN CHIFFRES

Près de
600000
habitants

Un espace économique de plus de
200000
emplois

307
communes

Près de
300000
hectares

Près de
17%
de l'emploi normand

PÔLE PLUS

**Un outil agile et réactif,
une alliance de territoires
pour donner corps à l'estuaire.**

- Une structure légère et souple orientée vers l'action.
- Un instrument de coopération inter-territoriale utile pour mettre en œuvre des projets partagés, au-delà des frontières administratives traditionnelles.
- Un levier d'actions sur de nouvelles échelles géographiques.
- Un catalyseur d'énergie et d'initiatives collectives.



4 PRIORITÉS OPÉ



PÔLE D'ATTRACTIONS

**L'ATTRACTIVITÉ
LE TOURISME**

**Valoriser et promouvoir
les atouts de l'estuaire de
la Seine, conforter l'offre
touristique et renforcer
l'attractivité du territoire.**

Co-Présidents

Philippe AUGIER
Président de la Communauté de
communes Cœur Côte Fleurie

Laurent VASSET
Président de la Communauté
d'agglomération Fécamp Caux Littoral

RATIONNELLES



PÔLE DE CROISSANCES

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Favoriser un développement économique équilibré et durable de l'estuaire de la Seine.

Co-Présidents

Virginie CAROLO-LUTROT
Présidente de la Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo

François AUBEY
Président de la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie



PÔLE DE SOLIDARITÉS

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA SANTÉ

Préserver et valoriser les richesses environnementales de l'estuaire de la Seine.

Co-Présidents

Jérôme DUBOST
4^e VP de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en charge de la santé

À nommer



PÔLE D'ÉCHANGES

LES MOBILITÉS

Améliorer les mobilités entre les territoires de l'estuaire de la Seine, expérimenter de nouvelles mobilités.

Co-Présidents

Jean-Baptiste GASTINNE
1^{er} VP de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en charge du développement

Joël COLSON
Conseiller communautaire de la Communauté de communes du Pays Honfleur Beuzeville

L'ANNÉE EN ACTIONS

2023

2024

OCTOBRE

« Les Nuits de l'estuaire »
4 weeks-ends

51

visites,
animations,
découvertes
gratuites

NOVEMBRE

Parution du guide
de conception
« Haltes en Seine ! »

Les Rencontres
Nationales
de l'Écologie Industrielle
et Territoriale 2023

Lancement de l'appel
à candidature
« Sterne dans l'estuaire
de la Seine »

DÉCEMBRE

FÉVRIER

Parution du carnet
de découvertes
gourmandes
« Gambade ! » #3
édition enrichie

Début de prestation pour
les 2 nouveaux
groupements de
consultation « Reprise
des matières recyclables
issues du centre de tri »
et
« AMO marché de
prestation de tri »

JANVIER





LE PÔLE MÉTROPOLITAIN SE RENFORCE

En 2024, le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine a accueilli parmi ses membres la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle. Cette 9^e intercommunalité complète et renforce le maillage des territoires estuariens unis pour développer des projets collectifs d'intérêt métropolitain.

JUILLET

Parution de l'étude « Mobilités professionnelles, Les enjeux du bassin de mobilité de l'estuaire de la Seine »

Lancement de la 1^{re} édition « Nuits des Forêts » 2025

Lancement de l'évènement « Gambade ! » 2025

3^e édition de l'évènement « Gambade ! »

2 ateliers « Espèces Exotiques Envahissantes » avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie

Ouverture de la saison « Les Traversées de l'estuaire » et du « Pack Culturel Traversées »

2^e édition de la « Mad Jacques Vélo Estuaire »

AOÛT

Lancement de la « Mad Jacques Vélo Estuaire » 2025

Matinée de visites thématiques sur « La production d'énergies renouvelables dans l'estuaire de la Seine »

Lancement d'un nouveau Groupe de travail « Stratégies foncières »

SEPTEMBRE



JUN

MARS

Rencontre des Mobilités carbonées : « Estuaire destination cyclable »

Atelier « Agroforesterie et Carbolocal » avec l'AFAC Haies et Bocages de Normandie

Début de la formation « Sterne dans l'estuaire de la Seine »

5^e Rendez-vous des Offices de Tourisme de l'estuaire

Ouverture de la saison « La Réserve en Seine » depuis Le Havre et Trouville / Deauville

Parution de la « carte interactive des exutoires et de la valorisation des déchets »

AVRIL

MAI



PÔLE DE CROISSANCES

**Favoriser un développement
économique équilibré et durable
de l'estuaire de la Seine**

« Partager les bonnes
pratiques pour faire face
aux enjeux communs »

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS À L'ECHELLE DE L'ESTUAIRE

OBJECTIF/AMBITION

Animer la stratégie de gestion des déchets à l'échelle de l'estuaire. Issu du schéma d'orientations stratégiques élaboré en 2019, le plan d'actions se déploie sur différents axes prioritaires.

ACTION 1 Les actions collectives se poursuivent, se renforcent et s'élargissent

Le Pôle métropolitain a initié, en 2021, une démarche de groupement de consultation, commun à cinq intercommunalités membres du Pôle, pour la reprise du papier issu de la collecte sélective. Les résultats, à tous points de vue très positifs de cette première expérimentation, ont convaincu les cinq intercommunalités de reproduire cette démarche en l'élargissant à l'ensemble des **« matériaux recyclables issus du centre de tri »** en janvier 2024. Trois intercommunalités non membres du Pôle métropolitain, mais partageant le même centre de tri, ont aussi, sur proposition du Pôle métropolitain, rejoint la démarche, celle-ci apparaissant exemplaire dans sa méthode et favorable économiquement à chacun des territoires. Les premiers résultats montrent un impact économique positif, et une évaluation complète sera réalisée à 6 mois.

ACTION 2 Un nouveau groupement de consultation : « marché de prestation de tri »

Dans le cadre des travaux du Pôle métropolitain relatifs à la gestion des déchets dans l'estuaire de la Seine, et à l'instar des groupements constitués autour de la reprise des flux, une étude territoriale, pilotée par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, sur la réalisation des opérations de tri a été engagée en 2023.

À la suite de cette étude, un groupement de consultation pour **une mission d'« AMO pour une nouvelle prestation de tri des déchets ménagers recyclables »**, réunissant cinq intercommunalités membres du Pôle métropolitain, deux hors Pôle et un syndicat, s'est constitué. La mission a été lancée en janvier 2024, sous le pilotage de la Communauté urbaine, avec l'objectif d'un nouveau contrat de prestation de tri en janvier 2025. Cette démarche collective permet de répondre plus efficacement aux problématiques communes (garantir

un déchet entrant de qualité, identifier des débouchés fiables et à des prix favorables, un contrôle renforcé, etc.) en imposant un cadre rigoureux et un niveau élevé de prestation.

Le Pôle métropolitain joue là son rôle d'initiateur et de fédérateur des projets collectifs au bénéfice des territoires.

ACTION 3

Consolider les connaissances sur les déchets : la cartographie des exutoires et des modes de valorisation des déchets

À la suite et en complément de l'Observatoire des déchets - outil évolutif de collecte de données sur les déchets dans l'estuaire de la Seine - l'AURH, à la demande du Pôle métropolitain, a réalisé une cartographie interactive des exutoires et des modes de valorisation des déchets dans l'estuaire de la Seine.

La cartographie permet d'identifier :

- Les flux et le maillage des sites de traitement des déchets utilisés par les intercommunalités membres du Pôle métropolitain,
- Les services, les capacités et les types de déchets acceptés par ces établissements,
- La chaîne de traitement des déchets depuis leur collecte jusqu'à leur valorisation,

- La quantité des émissions théoriques de gaz à effet de serre par trajet (selon la distance à parcourir vers les établissements).

L'objectif de ce travail est de proposer aux élus et rudologues un outil d'échange et de décision sur la mutualisation des politiques publiques liées au traitement et la valorisation des déchets dans l'estuaire de la Seine.

Carte des exutoires dans l'estuaire de la Seine : compostage

Traitement des déchets de l'Estuaire de la Seine

Exutoires et parcours des déchets

Établissements présents en Normandie (localisation et prestation(s))
*un établissement peut assurer plusieurs prestations

Établissement

Filtre par prestations assurées

- Compostage
- Remplissage / Reconditionnement / Réutilisation / Recyclerie
- Recyclage / Maturation / Tri / Démantèlement maritime et industriel
- Incinération / Valorisation énergétique
- Méthanisation
- Prétraitement / Prétraitement

CC Cœur Côte Fleurie

Parcours des déchets - Cœur Côte Fleurie

Dépot en déchetterie
Déchetterie

Dépot en centre de transfert
Quai ou centre de transit / Point de maifacation

Trajet vers les établissements traitant les déchets du territoire
Trajet

Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur les établissements présents sur la carte.

Map

Préstation - Compostage

Champ	Valeur
Nom de l'établissement	Scea Renaud-Leberquet - Tancarville
Adresse	039 - 76430 Tancarville
Intercommunalité	CA Cœur Seine Agglo
Valorisation finale	Valorisation organique
Mode de gestion	Privée
Exploitant	Scea Renaud-Leberquet
Statut	NC
Type d'établissement	Site de traitement
Service proposé	Compostage
Filière des déchets acceptés	NC
Catégorie simplifiée des déchets	NC
Capacité nominale théorique en T (si connue)	10000
Capacité restante théorique en T (si connue)	NR
Capacité réglementaire théorique en T (si connue)	10000
Source(s)	ROM, Ifremer / www.scea.org/ffc

© OpenStreetMap contributors, Imagery © Mapbox, 3Liz

LES DATA, FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

OBJECTIF/AMBITION

Intégrer et valoriser des données à l'échelle de l'estuaire de la Seine.

ACTION Initier et accompagner la libération des données

Le Pôle métropolitain s'est inscrit très tôt dans une démarche de partage de l'information et de transparence de l'action publique, et a permis, en partenariat avec la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, à chaque intercommunalité membre du Pôle métropolitain, de remplir ses obligations de libération de la donnée via la plateforme www.data.estuairedelaseine.fr.

En 2024, la plateforme technique ne pouvait être maintenue sous sa forme initiale et une migration des données était nécessaire.

Les EPCI étant désormais en capacité de gérer seuls leurs données, via leur propre plateforme ou des plateformes mises à disposition telles que la plateforme « Opendata » du gouvernement, les élus du Pôle métropolitain ont choisi de ne pas engager la construction d'une nouvelle plateforme commune.

L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

OBJECTIF/AMBITION

Agir ensemble pour construire une économie durable

ACTION Les Rencontres Nationales de l'Écologie Industrielle et Territoriale 2023

Enjeu de coopération historique pour le Pôle métropolitain, l'action en faveur du développement de l'Écologie Industrielle et Territoriale se concrétise depuis 2020 à l'échelle de la Vallée de la Seine dans le cadre du contrat de plan interrégional Etat - Région (CPIER) et de la démarche Territoires d'industrie.

La démarche rassemble, sous l'égide de la Région Normandie, le Pôle métropolitain, quatre intercommunalités - Le Havre Seine Métropole et Caux Seine Agglo, toutes deux membres du Pôle métropolitain, ainsi que Rouen Métropole et Rouen Seine Eure -, l'ADEME et les industriels SYNERZIP-LH, INCASE et UPSIDE.

Les travaux engagés depuis 2020 par le groupement lui ont permis d'être lauréat pour organiser et accueillir les Rencontres Nationales de l'Écologie Industrielle et Territoriale qui se sont déroulées en novembre 2023 au Havre et sur le territoire de la Seine Normande. Cet événement a accueilli des chercheurs, entreprises et collectivités qui contribuent, ou souhaitent contribuer, au développement de l'EIT dans les territoires. Au programme de ces Rencontres Nationales 2023 : des plénières, des ateliers thématiques, des visites de sites et de nombreux échanges multi-acteurs interrégionaux.

LA MUTUALISATION DE PROJETS INNOVANTS

OBJECTIF/AMBITION

Favoriser l'émergence de projets dans l'estuaire.

ACTION Accompagner les porteurs de projets

Avec l'objectif de renforcer l'émergence et le développement de projets dans l'estuaire de la Seine, le Pôle métropolitain, la CCI Seine Estuaire, l'incubateur de projets Normandie Incubation et les intercommunalités membres du Pôle métropolitain ont lancé, en octobre 2023, un appel à candidature « **Sterne dans l'Estuaire de la Seine** ».

Douze porteurs de projets ont été sélectionnés et ont ainsi bénéficié de ce programme de formation intensif de trois mois, qui s'est déroulé de mars à juin 2024 dans l'estuaire de la Seine. Animé par des experts et des professionnels, il est composé d'ateliers thématiques et apporte des conseils personnalisés. Un moyen pour les porteurs de projets de découvrir le métier d'entrepreneur, de mettre à l'épreuve leur idée et de la confronter au marché.

Pour le Pôle métropolitain, les intercommunalités et la CCI Seine Estuaire, le programme Sterne permet d'inciter les candidats à construire leur projet et leur réseau professionnel dans l'estuaire de la Seine.

L'objectif est de poursuivre la démarche en 2025, et de proposer des sessions de formation dans plusieurs territoires du Pôle métropolitain.



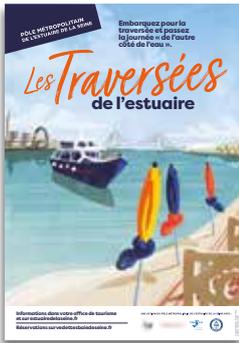


PÔLE D'ATTRACTIONS

**Valoriser et promouvoir les atouts
de l'estuaire de la Seine, conforter
l'offre touristique et renforcer
l'attractivité du territoire**

« Développer et mettre en
œuvre la stratégie touristique
de l'estuaire de la Seine »





ACTION 1 Faire découvrir l'estuaire en bateau

Devenues un rendez-vous estival entre Le Havre et Deauville/Trouville-sur-Mer, **Les Traversées de l'estuaire** offrent le dépaysement d'un voyage en mer, la découverte de l'estuaire de la Seine et de sa côte, et proposent aux passagers - habitants et touristes - de passer une journée sur l'autre rive.

Cette année, afin de guider les visiteurs et d'éveiller leur curiosité, **les plans du Havre, de Trouville et de Deauville**, recensant les incontournables « à voir, à faire » leur sont proposés. Et grâce au « **Pack Culturel Traversées** », mis en place en partenariat avec les offices de tourisme, les passagers accèdent à des lieux culturels emblématiques du territoire à des tarifs préférentiels : Les

Franciscaines à Deauville, le Musée Villa Montebello à Trouville-sur-Mer, le Musée d'art moderne André Malraux - le MuMa - au Havre et la visite de la ville en bus touristique avec Bee Le Havre.

Dix dates sont ainsi proposées de juin à septembre 2024 pour agrémenter l'été d'une promenade originale, un pique-nique maritime ou encore d'une grande exposition...

La Réserve en Seine est une balade en bateau de trois heures au cœur de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine, jusque la confluence de la Risle maritime.

Elle permet aux passagers de découvrir le patrimoine construit de

l'estuaire et le patrimoine naturel de sa réserve : faune, flore, roselières, mares, bancs herbeux, mais aussi le Pont de Normandie ou encore Port 2000 qui sont autant d'éléments du paysage qui émaillent la balade.

La visite est commentée par un guide de la Maison de l'estuaire, partenaire, avec l'armateur Vedettes Baie de Seine, de cette croisière découverte estuarienne.

Jusqu'à présent accessible uniquement depuis le port de plaisance du Havre (10 sorties sont programmées d'avril à août 2024), 4 sorties sont aussi proposées, pour la première fois cette année, depuis le port de plaisance de Trouville-sur-Mer / Deauville, en juillet et en août.

ACTION 2 Les Nuits de l'estuaire

Depuis 2018, chaque samedi soir d'octobre, **Les Nuits de l'estuaire** font rayonner l'estuaire de la Seine durant tout un mois en mettant en lumière sa richesse et sa diversité culturelle.

Conçues en partenariat avec les offices de tourisme, Les Nuits de l'estuaire proposent de découvrir ou de redécouvrir des sites culturels, artistiques, historiques ou encore patrimoniaux du territoire estuarien de manière originale en y associant des animations. Musique, théâtre, danse, mise en lumière... invitent les visiteurs à porter un nouveau regard sur ces lieux emblématiques.

En 2023, pour la 6^e édition, près de 3500 visiteurs ont pu découvrir les 51 animations proposées dans l'estuaire de la Seine, à la tombée de la nuit.



ACTION 3 Gambade ! : découvrir l'estuaire de la Seine grâce à son patrimoine gourmand

Gambade ! est à la fois un carnet et un événement estival, tous deux autour de la gourmandise. Ils donnent à voir la richesse et la diversité gastronomique de l'estuaire de la Seine.

Le carnet Gambade ! s'enrichit...

Dans **le carnet Gambade !** gastronomie, productions locales et expériences singulières sont à l'honneur. Avec ce carnet tout entier dédié aux expériences gourmandes, habitants et touristes partent

à la découverte de l'estuaire de la Seine en se concentrant sur sa gastronomie, ses terroirs généreux mais aussi son patrimoine culturel.

Le carnet **Gambade !** s'est enrichi pour cette édition 2024-2025, et réunit plus d'une centaine de fêtes, marchés pittoresques, balades originales, pique-niques savoureux, cueillettes délicieuses... Soigneusement sélectionnés par les dix offices de tourisme de l'estuaire de la Seine.

Le carnet est gratuit et proposé par le Pôle métropolitain en partenariat avec les offices de tourisme, son tirage augmente à chaque édition et atteint 10 500 exemplaires en 2024. Il est aussi téléchargeable sur le site internet du Pôle métropolitain.



L'évènement Gambade ! un rendez-vous estival

L'objectif de cette balade pédestre d'une journée, ponctuée de six étapes gourmandes, est de faire découvrir l'estuaire de la Seine et sa gastronomie aux habitants et aux touristes.

La première édition, en 2022, avait rassemblé 900 participants sur le territoire de Caux Seine Agglo. En 2024, pour la 3^e édition, ce sont plus de **2000 gambadeurs** qui ont parcouru le territoire et dégusté les produits locaux travaillés par de grands chefs, entre falaises et campagne, sur le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Gambade ! est aussi une grande guinguette, ouverte à tous, qui clôture la journée, et le soutien - avec remise d'un don - à des associations locales qui œuvrent pour le patrimoine ou la gastronomie.

En trois éditions, l'évènement, co-organisé avec **l'association LM&CO Evénements et l'agence de communication DBCOM**, est devenu un véritable rendez-vous estival qui donne corps au territoire : les participants se réinscrivent d'édition en édition, en gambadant ainsi sur les chemins de l'estuaire, ils découvrent toute sa richesse environnementale, architecturale et gastronomique.



ACTION 4 L'estuaire de la Seine, destination cyclable avec la Mad Jacques Vélo Estuaire

La Mad Jacques Vélo Estuaire a pour vocation de faire découvrir l'estuaire de la Seine à des cyclotouristes venus de toute la France, et de leur donner envie de revenir pour un plus long séjour. En effet, près de 50% des participants à une Mad Jacques reviennent visiter le territoire l'année suivante.

Après une 1^{re} édition au nord de l'estuaire, les 500 cyclotouristes ont découvert, lors de cette 2^e édition, le sud de l'estuaire en parcourant le territoire de la **Communauté de communes Cœur Côte Fleurie** et celui de la **Communauté d'agglomération Lisieux Normandie**. Les cyclistes se sont élancés de **Deauville**, et ont sillonné durant 2 jours les routes du Pays d'Auge, des bords de mer à l'arrière-pays. Ils ont découvert des lieux et des paysages emblématiques de l'estuaire ainsi que des villages typiques. Ils ont profité des animations, rencontré des producteurs locaux et participé, le troisième jour, à la fête de village, ouverte à tous, qui s'est tenue à **Livarot**, étape finale de ce périple de 170 kilomètres, après un premier bivouac à **Moyaux**.

La Mad Jacques Vélo c'est aussi une campagne de communication qui, durant près d'un an, de février à décembre, donne à voir les atouts et les richesses de l'estuaire de la Seine, et qui met en lumière le territoire estuarien en tant que destination cyclable.



L'objectif est de renouveler l'évènement, qui est coconstruit en collaboration avec les intercommunalités, les offices de tourisme et les communes d'accueil, sur l'ensemble des territoires du Pôle métropolitain.

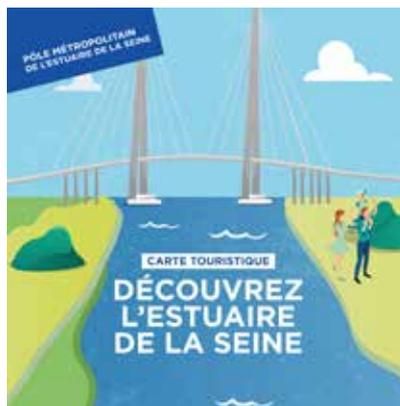
Les évènements touristiques proposés par le Pôle métropolitain - Gambade !, Les Traversées de l'estuaire, La Réserve en Seine et la Mad Jacques Vélo Estuaire - ont pour objectif de développer une nouvelle expérience touristique de mobilité valorisant patrimoine, savoir-faire et terroir.

Les cartes touristiques : découvrir l'estuaire...

Afin de permettre aux habitants et aux touristes de découvrir et parcourir l'estuaire, le Pôle métropolitain propose deux cartes, mises à jour et rééditées tous les 2 ans.

La carte « **Découvrez l'estuaire de la Seine** » présente les multiples richesses touristiques des deux rives de l'estuaire. Elle permet de visualiser concrètement l'offre touristique de ce territoire riche et diversifié. Une sélection de véloroutes et voies vertes complète l'offre afin de proposer une immersion complète dans l'estuaire.

Et pour ceux qui souhaitent parcourir l'estuaire à pied ou à vélo, la carte de randonnées « **Prenez l'air dans l'estuaire de la Seine** » permet, quant



à elle, de visualiser les itinéraires vélos et pédestres à l'échelle de l'estuaire de la Seine et de programmer des sorties sportives ou balades en famille... Quatorze véloroutes et circuits cyclables ainsi que huit chemins de Grande Randonnée y sont recensés pour (re)-découvrir l'estuaire de la Seine et parcourir



ses sites naturels. Les promeneurs pourront également consulter une sélection d'espaces naturels.

Les cartes sont disponibles gratuitement dans tous les offices de tourisme de l'estuaire de la Seine et téléchargeables sur le site Web du Pôle métropolitain.

Les Incontournables de l'estuaire de la Seine



Depuis 2020, le Pôle métropolitain organise chaque année, le Rendez-vous des personnels d'accueil des offices de tourisme de l'estuaire de la Seine. Cet évènement, dont chaque édition se déroule sur un territoire

différent, permet de consolider le réseau des personnels d'accueil des offices de tourisme de l'estuaire, de mieux connaître les atouts de l'ensemble des 9 territoires membres du Pôle métropolitain et d'être ainsi en mesure de les valoriser auprès des touristes et des habitants.

Cette 5^e édition, qui a rassemblé une quarantaine de personnes, s'est tenue sur le territoire de Caux Seine Agglo, à l'Abbaye du Valasse. À cette occasion, les dix offices de tourisme de l'estuaire ont pu partager leurs projets, leurs succès touristiques et découvrir les sites proposés par Caux Seine Tourisme.

Ils se sont également vus remettre le document **Les Incontournables** qui présente 80 sites touristiques incontournables de l'estuaire de la Seine.





PÔLE DE SOLIDARITÉS

**Préserver et valoriser les richesses
environnementales de l'estuaire de
la Seine et promouvoir le cadre de vie**

« Agir collectivement pour
répondre aux grands enjeux de
développement durable et de santé »



L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

OBJECTIF/AMBITION

Agir collectivement en faveur de la biodiversité.

ACTION Participer à la préservation et à la restauration de la biodiversité

À la demande des élus et des référents techniques, le Pôle métropolitain a investi, en 2023, les sujets de la préservation et de la restauration de la biodiversité. Ces sujets dépassent les limites des intercommunalités, il est donc essentiel de porter une réflexion élargie, d'agir à plus grande échelle et de manière coordonnée.

Dans ce cadre, le Pôle métropolitain propose, aux élus et agents intercommunaux et communaux du territoire estuarien, une série d'ateliers adaptés aux besoins de leurs territoires afin d'initier et de pérenniser leurs projets en faveur de la biodiversité. Ces ateliers sont dispensés par les acteurs locaux de la protection et de la valorisation de la biodiversité. Ils incluent une partie « théorique » et une partie « pratique », avec des visites concrètes sur le terrain, et permettent des échanges et retours d'expériences entre participants de l'ensemble des intercommunalités du Pôle métropolitain.

Après les thématiques « Haies et filière bois » et « Préservation et



valorisation des mares » en 2023, ce sont les sujets de l'« Agroforesterie et Carbolocal » et des « Espèces Exotiques Envahissantes » qui ont été traités en ateliers, en 2024, et dispensés par l'association AFAC-Agroforesterie, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie (CEN), le Conservatoire Botanique de Normandie (CBN) et l'URCPIE de Normandie.



LA SANTÉ ET LE BIEN VIEILLIR

OBJECTIF/AMBITION

Déployer des actions collectives de prévention et d'accompagnement

ACTION 1

Accompagner le développement du Gérontopôle Seine Estuaire Normandie

À l'origine de la création du Gérontopôle Seine Estuaire Normandie, le Pôle métropolitain poursuit son accompagnement et contribue aux côtés des partenaires de la structure à la co-construction d'une politique territoriale du « bien vieillir » par des actions dans les domaines de la santé, du développement économique via la silver économie et de l'habitat. Le Gérontopôle constitue un espace d'échange et de réseau d'acteurs permettant le partage de bonnes pratiques et la concentration de connaissances. Son plan d'actions privilégie la prévention, la formation, la recherche et la prospective.

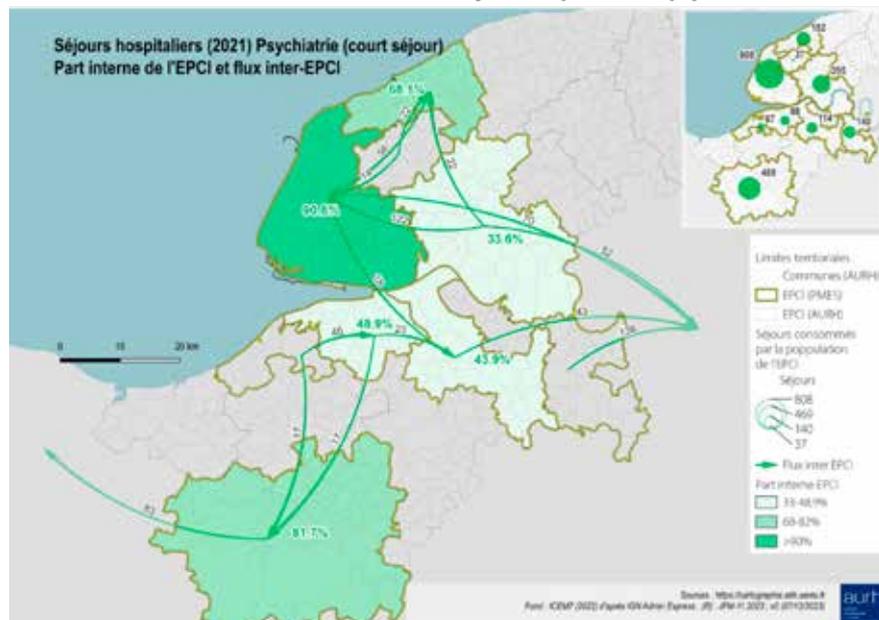


ACTION 2

Mettre en place des actions communes en faveur de la santé mentale des jeunes

Dans un premier temps, le Pôle métropolitain a réalisé et présenté, avec l'appui de l'AURH, des diagnostics territoriaux sur diverses thématiques relatives à la santé dans l'estuaire de la Seine : la répartition de l'offre de soin, la prévalence des maladies, les flux hospitaliers inter-EPCI...

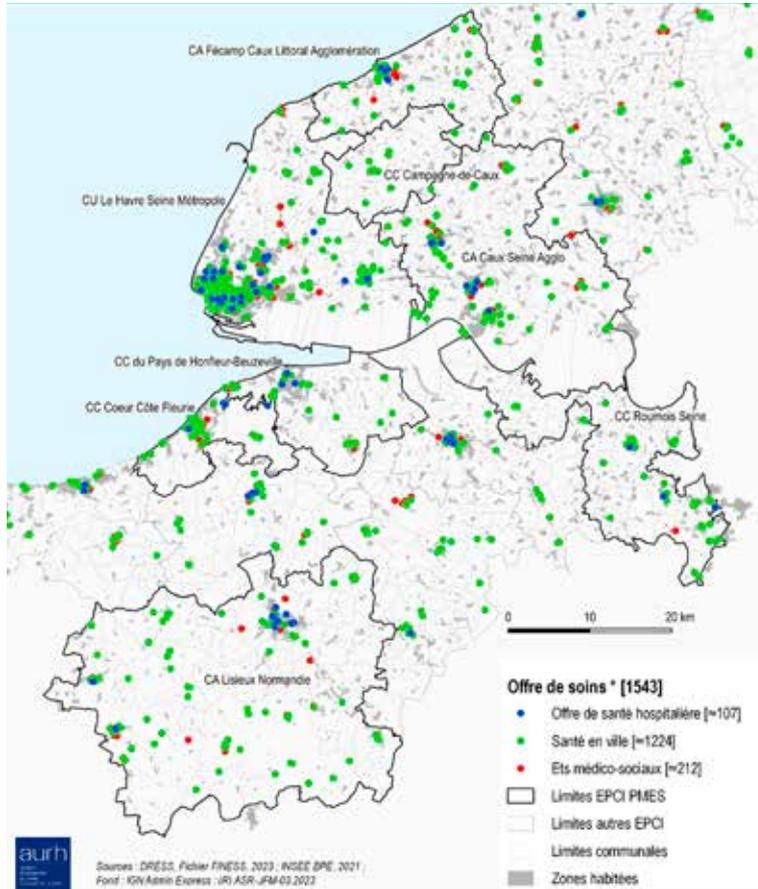
Part interne et flux inter-EPCI des séjours hospitaliers en psychiatrie



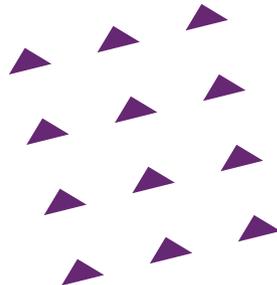
Les diagnostics ont été partagés et analysés par les élus et référents santé, et ont permis de mettre en exergue les différents enjeux des territoires, puis de partager les stratégies et les initiatives associées à ces enjeux par les membres du Pôle métropolitain.

Ces éléments ont amené les élus et les référents santé à identifier un focus de travail commun à l'échelle de l'estuaire, relatif à la santé mentale des jeunes.

La répartition de l'offre de soins dans l'estuaire de la Seine



En 2024 - 2025, l'objectif est donc de mettre en place et de coordonner des actions concrètes en faveur de la santé mentale des jeunes, en proposant des actions telles que des ateliers, des rencontres, des conférences ou encore des ciné-débats, durant une même période, dans l'ensemble du territoire estuarien.





PÔLE D'ÉCHANGES

Les mobilités dans l'estuaire de la Seine

« Améliorer les mobilités quotidiennes,
développer les interconnexions
entre les territoires de l'estuaire,
expérimenter de nouvelles mobilités »

L'ESTUAIRE, TERRITOIRE CYCLABLE

OBJECTIF/AMBITION

Créer un « écosystème vélo » dans l'estuaire de la Seine.

ACTION Les haltes vélos : renforcer les services liés à la pratique cyclable dans l'estuaire

Après l'élaboration d'un schéma cyclable proposant cinq itinéraires d'intérêt métropolitain reliant les différentes polarités de l'estuaire, et l'étude « Haltes en Seine ! », qui identifie quatre typologies de haltes vélos et propose un maillage de vingt-quatre haltes localisées sur ces cinq itinéraires cyclables, le Pôle métropolitain a poursuivi son action avec le lancement,

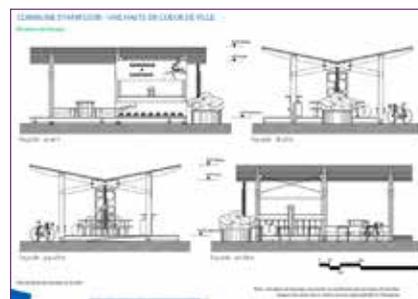
en 2023, d'une consultation pour la conception de haltes vélos estuariennes sur 8 sites pilotes.

Le cahier des charges imposait la création d'un modèle commun à l'ensemble des sites, mais qui devait être déclinable en fonction des contextes et des besoins formulés par les territoires. Cette unité formelle a pour objectif d'assurer la cohérence de cette démarche structurante à l'échelle de l'estuaire.

Un guide de conception complet a été produit comportant, pour

chacun des sites d'implantation, les éléments nécessaires à l'implantation et la construction de chacune des 8 haltes vélos estuariennes : perspectives, plans, chiffrages...

En 2024, le pôle métropolitain accompagne les intercommunalités dans la mise en place concrète des projets, coordonne les échanges entre les intercommunalités et dans leurs démarches auprès des entreprises de construction, ainsi qu'auprès des acteurs tiers. Les premières haltes devraient être accessibles aux cyclistes dès le printemps 2025.



ESTUAIRE, DESTINATION CYCLABLE

OBJECTIF/AMBITION

Faciliter le déploiement des mobilités durables.

ACTION La 2^e Rencontre des Mobilités décarbonées : « Estuaire, destination cyclable »

Après la 1^{re} Rencontre des mobilités durables dédiées aux mobilités électriques en 2023, le Pôle métropolitain poursuit son action en faveur des mobilités durables et a consacré la 2^e Rencontre des mobilités dans l'estuaire de la Seine aux mobilités cyclables, vecteurs d'attractivité des territoires et modes de déplacements en plein essor.

Cette rencontre, construite en partenariat avec le pôle de

compétitivité européen dédié aux mobilités durables, NextMove, s'est déroulée en mars 2024, sur le territoire de Caux Seine Agglo, et a réuni plus d'une 100aine d'élus et collaborateurs communaux et intercommunaux, ainsi que les acteurs de l'écosystème des mobilités cyclables. Après l'ouverture par Edouard Philippe, Président du Pôle métropolitain, et un état des lieux des mobilités cyclables dans l'estuaire de la Seine, deux tables rondes – **« Comment devenir un territoire de cyclotourisme ? »** et **« Territoires urbains et ruraux, comment intégrer le vélo dans les mobilités**

du quotidien ? » - ont permis de recueillir les visions, stratégies et témoignages d'experts et acteurs des territoires. De grands enjeux partagés par tous ont émergé : aménager les continuités des infrastructures, accroître les services associés, développer l'intermodalité, élargir la communication, faire de la gouvernance partagée un point d'orgue pour mieux coordonner les actions. Enjeux déjà investis par le Pôle métropolitain via, notamment, ses travaux tels que « 5 itinéraires cyclables d'intérêts métropolitain » ou encore « Haltes en Seine ! ».



LES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES

OBJECTIF/AMBITION

Favoriser des déplacements plus vertueux.

ACTION Identifier et encourager les transferts modaux

Dans le cadre de ses travaux sur le développement des mobilités durables dans l'estuaire de la Seine - qui répondent à l'objectif national de décarbonation total des transports à l'horizon 2050 - le Pôle métropolitain a lancé, en 2023, auprès de l'AURH, une étude sur les mobilités professionnelles à l'échelle du bassin de l'estuaire de la Seine. Plusieurs axes concrets de développement de report modal relatif aux déplacements domicile-travail ont ainsi été identifiés, dont le plus adapté au territoire est celui du **développement de lignes de covoiturage**. À la demande des élus, le Pôle métropolitain va donc réinvestir ce sujet avec la mise à jour du travail déjà effectué sur la cartographie des aires de covoiturage, réaliser un comparatif sur les temps de trajet « covoiturage versus autres modes de transport » sur les 5 axes majeurs domicile-travail des 9 territoires du Pôle métropolitain, et réaliser un état des lieux des opérateurs de covoiturage et de leurs relations avec les territoires du Pôle.



LE FONCTIONNEMENT

Le déploiement des projets au sein du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Au sein du Pôle métropolitain, une équipe de trois personnes développe les actions et assure le fonctionnement de la structure.

Les projets sont animés dans le cadre de groupes de travail sur les axes stratégiques suivants :

mobilités, développement durable et santé, tourisme et attractivité, développement économique. Les groupes de travail associent élus et techniciens issus de l'ensemble des intercommunalités adhérentes.

Selon les sujets, le Pôle contribue à mettre en cohérence les politiques publiques ou à mettre en place des actions de visibilité dans l'estuaire de la Seine.



Un lien étroit avec les intercommunalités membres du Pôle

Les Directeurs généraux des services de toutes les intercommunalités membres sont associés à la conception et au suivi des projets.

Par ailleurs, une présentation du Pôle métropolitain et de ses actions est proposée aux intercommunalités dans le cadre de leurs conférences des Maires.

Les instances du Pôle : le Bureau et le Conseil.

Chaque trimestre, les élus du Bureau et du Conseil du Pôle métropolitain se réunissent. Ces instances régissent le fonctionnement administratif du Pôle métropolitain et se mobilisent pour orienter, prioriser et donner corps à l'action du Pôle au service de l'estuaire.

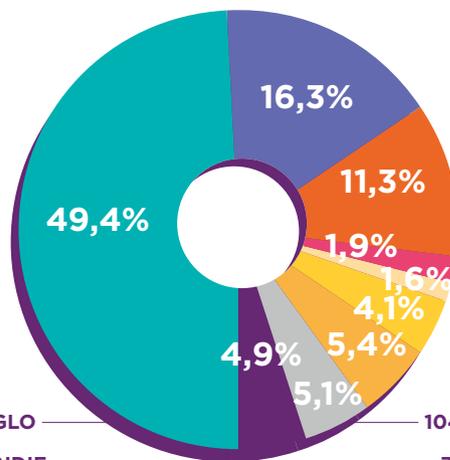


FINANCES ET BUDGET

Ressources

Le budget du Pôle métropolitain est constitué par les cotisations des intercommunalités membres et s'élève à 642 511,66 €.

Conformément aux statuts, celles-ci sont calculées pour deux tiers au prorata de la population et pour un tiers au prorata du potentiel fiscal de chaque membre. Elles se répartissent comme suit :



● CAUX SEINE AGGLO	104 579,48 €
● LISIEUX NORMANDIE	72 705,71 €
● CAMPAGNE DE CAUX	12 180,35 €
● CŒUR CÔTE FLEURIE	26 084,35 €
● FÉCAMP CAUX LITTORAL AGGLO	34 726,78 €
● HONFLEUR-BEUZEVILLE	10 572,92 €
● ROUMOIS SEINE	33 033,64 €
● PONT-AUDEMER VAL DE RISLE	31 311,66 €
● LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE	317 316,77 €

Répartition des cotisations par EPCI

Dépenses

Plus des deux tiers des dépenses générales sont consacrés à la mise en œuvre des actions du Pôle métropolitain.



estuairedelaseine.fr

[@estuairedelaseine](https://www.instagram.com/estuairedelaseine)

contact@estuairedelaseine.fr

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

